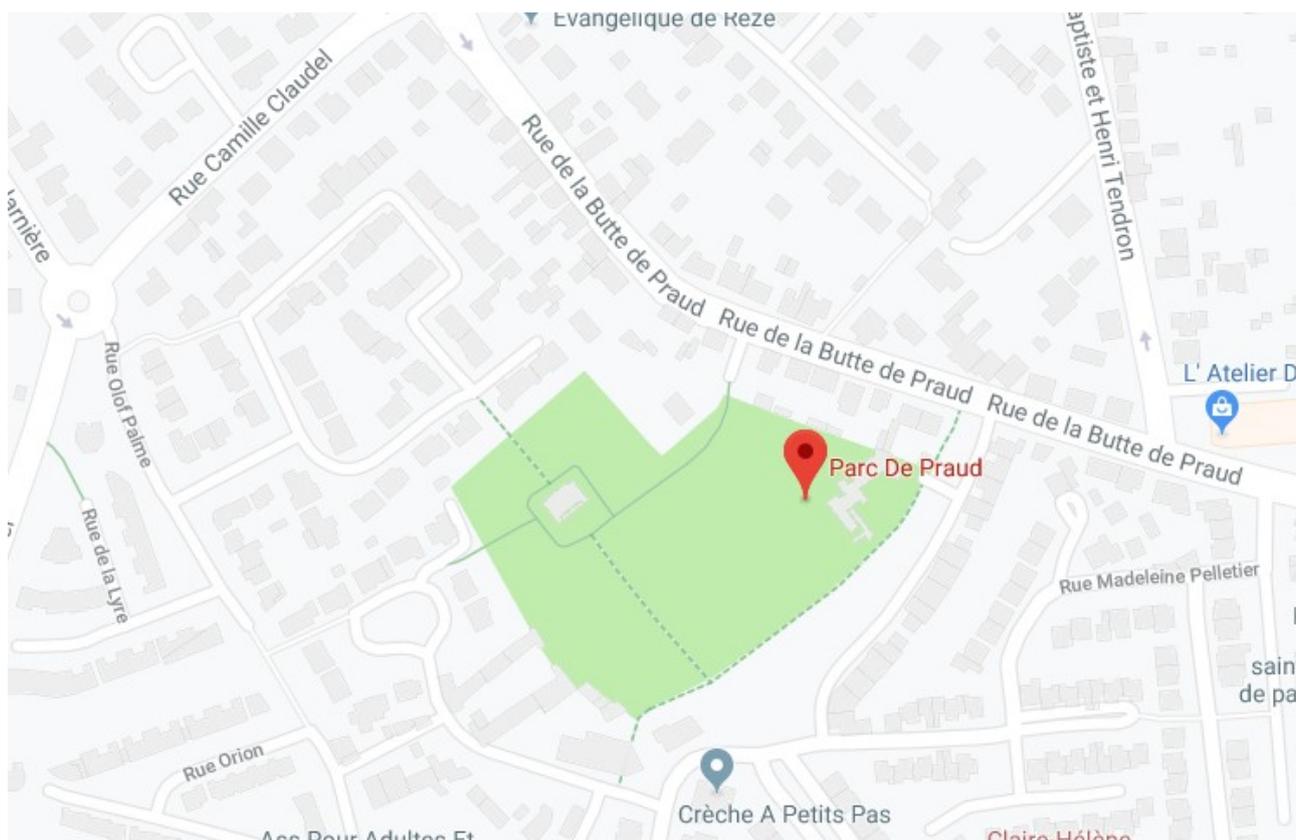


Les habitants de la butte de Praud

Concertation sur le projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique

Nous sommes un groupe d'habitants Rezéens, plus précisément nos habitations se situent aux alentours du Parc de Praud. Nous ne nous sommes, pour le moment, pas constitués en association. En tant que citoyens rezéens, nous venons vers vous ce jour pour vous faire part de nos constats et propositions.



Les habitants de la butte de Praud

Constats :

Depuis plusieurs mois, nous constatons :

- Un accroissement du trafic aérien : (depuis la modification des itinéraires empruntés)
 - * Plus d'avions (dès 6 h voire 5 h du matin, 1 avion toutes les 5-10 minutes selon les jours),
 - * Des avions qui volent plus bas (nous visualisons à l'œil nu les numéros et les noms des compagnies indiqués en dessous des carlingues),
 - La présence d'odeurs de kérosène,
 - Des traces noires sur les toits de nos habitations et autres éléments qui composent nos jardins (fil à linge...)
 - L'impossibilité d'ouvrir nos fenêtres de chambre la nuit pour aérer, car dès 5h ou 6h du matin le trafic aérien démarre = réveil des nouveau-nés, des enfants, des adultes,
 - L'impossibilité de passer un appel téléphonique en extérieur lors du passage d'un avion,
 - L'impossibilité de lire tranquillement dans son salon avec la fenêtre ouverte lors du passage d'un avion.
 - L'hypothèse de développement à 2040 = non sens par rapport aux contraintes écologiques.
 - En 2017 le projet de développement de l'aéroport de Nantes était impossible, tous les arguments étaient dans le sens d'un transfert à Notre Dame des Landes, il n'y avait pas d'autres alternative.
- POURQUOI AUJOURD'HUI LE PROJET DE DEVELOPPEMENT EST-IL POSSIBLE ?**

Autant d'éléments qui nous permettent de dire aujourd'hui STOP ! à :

- La pollution sonore,
- La pollution environnementale = sur la faune, la flore et...les humains.

Nous souhaitons :

- Pouvoir profiter de nos jardins sereinement,
- Avoir la possibilité de nous reposer paisiblement le dimanche matin,
- Vivre longtemps et en bonne santé,
- Continuer à habiter à Rezé.

Ce que nous savons :

- 1- L'option la plus probable est que l'aéroport restera localisé là où il est actuellement,
- 2- Différentes alternatives sont proposées pour le réaménagement et/ou l'agrandissement de l'aéroport,
- 3- L'humain est au cœur de la protection environnementale. Le choix de réaménagement de l'aéroport actuel condamne, quelle que soit l'alternative proposée, une grande partie de la population à subir définitivement les nuisances sonores et environnementales qui ne feront que croître avec un impact effectif sur leur santé, ce que démontrent de plus en plus clairement les études prises en compte par l'OMS.
- 4- Les compagnies low cost bénéficient d'un kérosène détaxé, ce qui leur permet de faire bénéficier à leurs clients de prix extrêmement bas = accroissement du trafic aérien.
- 5- Des subventions sont allouées aux compagnies low cost par les collectivités locales, ce qui leur permet de se développer sur le territoire sans difficulté = accroissement du trafic aérien.

Les habitants de la butte de Praud

Ce que nous proposons :

Nous souhaitons qu'une solution pérenne pour **tous** soit appliquée.

Par « tous », nous considérons l'ensemble des riverains de l'aéroport de Nantes, c'est à dire les habitants de Bouguenais, Saint Aignan de Grand Lieu, Rezé, Nantes... Car les quelques habitants de ces communes non concernés pour le moment par les nuisances liées au trafic aérien, le seront peut-être demain selon les décisions qui seront prises.

Nos propositions :

- La répartition du trafic aérien régional à partir des aéroports de Rennes, Angers et Nantes, La Roche Sur Yon,
- Un moratoire sur le développement de l'aéroport de Nantes (augmentation du nombre de voyageurs, de vols),
- Un moratoire sur l'agrandissement de l'aéroport de Nantes.

Concernant le trafic aérien sur l'aéroport de Nantes :

- L'interdiction des vols de nuit (23h à 6 h du matin) excepté les urgences (avion dérouté).
- La mise en place d'un système de taxation très dissuasif sur les avions les plus bruyants et les plus polluants. Concerne principalement les compagnies low cost.
- Un cadrage par le concessionnaire et les services de l'Etat, des caractéristiques des avions admis sur la plateforme aéroportuaire afin de limiter les nuisances sonores.
- Un relevé régulier des mesures de bruit dans le périmètre de l'aéroport et à des points précis sur la trajectoire des avions (atterrissage et décollage) et un suivi partagé des résultats avec la possibilité de déposer une réclamation en cas de dépassement du seuil ou non-respect du couvre-feu.
- La mise en place des meilleures techniques du moment pour équiper l'aéroport en particulier l'approche satellitaire disponible depuis 2010.
- La mise en œuvre de nouvelles procédures au décollage et à l'atterrissage :
 - Augmentation de la pente lors de la descente.
 - Allongement de la piste sans aller au-delà de l'emprise actuelle de l'aéroport, soit 300 mètres environ, ce qui permettrait de décaler vers le sud le point d'atterrissage des avions arrivant par le nord.
 - Avec l'augmentation de la pente et le léger allongement de la piste, les avions en approche survoleraient ainsi l'agglomération nantaise sur sa partie sud à plus haute altitude et la nuisance sonore serait moindre.
- L'installation d'un radar sur l'aéroport : actuellement c'est le radar situé à La Roche-sur-Yon qui est utilisé, ce qui provoque la perte du signal sur les 200 derniers mètres des vols lors de la phase d'atterrissage.
- La mise en place d'une bretelle rapide de dégagement permettrait une meilleure gestion des flux au décollage et à l'atterrissage ce qui optimisera l'utilisation de la piste.
- La mise en place par les collectivités territoriales, sous l'égide du préfet de Loire-Atlantique, d'un programme prioritaire d'insonorisation (éventuellement couplé aux aides à l'isolation) de l'ensemble des logements exposés. En effet, il semble aujourd'hui que la zone 2 du PGS adopté en mai 2019 soit loin de couvrir l'ensemble des zones où le trafic aérien actuel apporte une gêne mesurable et importante.
- Aujourd'hui 1 avion toutes les 3 minutes, nous souhaitons une limitation du trafic aérien pour revenir au niveau de 2005.
- Respect des couloirs aériens.

Les habitants de la butte de Praud

Concernant les accès à l'aéroport de Nantes :

- Des solutions plus efficaces et adaptées de transport en commun à partir du centre de Nantes et principalement de la gare doivent être développées.
- L'aérogare doit être réaménagé sur son emprise actuelle sans augmentation sensible de celle-ci.
- L'espace alloué aux solutions de parking des véhicules des passagers doit être revu par la mise en place plus généralisée de parkings en silo.

Et d'une façon générale, afin de limiter et de maîtriser le trafic aérien à partir de Nantes pour le futur et de participer à l'effort de réduction de la pollution importante due à ce mode de transport, l'état doit jouer son rôle dans le développement et la redynamisation du transport ferroviaire à partir de notre région, et ceci de jour mais aussi de nuit. Ce mode de déplacement nocturne repensé pourrait rencontrer un marché important. Les subventions et exonérations de taxes doivent aller de notre point de vue à des solutions de transport les plus vertueuses et respectueuses de l'environnement. D'ailleurs dans la logique d'un "développement durable" que nos politiques s'approprient, il serait bon que dans les faits, il en soit ainsi. Comment explique-t-on des prix de vols nationaux et internationaux à moins de 100 euros ? et ce au détriment du rail

Nous espérons vivement que ce cahier d'acteurs citoyens saura susciter l'intérêt auprès des décisionnaires du projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique

Contact : survolpraud.projaeroportnantes@gmail.com